



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Aménager le territoire... Avec quels hommes ? Richesses et contraintes démographiques

J. Rochas

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Rochas J. Aménager le territoire... Avec quels hommes ? Richesses et contraintes démographiques. In: Économie rurale. N°118, 1977. Le devenir de l'espace rural - première partie. pp. 14-22;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2475>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_118\\_1\\_2475](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_118_1_2475)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Lorsque grâce à sa fécondité et à l'immigration étrangère, la population de la France avait un essor rapide, le choix n'a pas été fait d'orienter cette croissance vers les zones peu peuplées ou souffrant de l'exode. L'aménagement du territoire tendait au contraire à développer un nombre limité de grandes agglomérations, l'exode rural s'intensifiait et l'arrivée à l'âge adulte des classes nombreuses a même conduit depuis 10 ans à un nombre accru de départs vers les villes.

Aujourd'hui la fécondité française s'est effondrée, l'immigration étrangère a été suspendue, la croissance urbaine précédemment très rapide, a diminué. Un certain tarissement de l'exode rural va accentuer ce ralentissement car la baisse du nombre des naissances rurales, observée depuis 28 ans, entraîne désormais chaque année un amenuisement du nombre des jeunes ruraux arrivant à l'âge adulte. Mais la concentration passée de l'emploi dans les grands centres y favorise la localisation future des nouveaux emplois créés, au moins dans le contexte réglementaire actuel.

Ce fait est en totale contradiction avec l'objectif de l'Etat d'arrêter l'exode rural.

Seules des mesures contraignantes pour limiter, la création d'emplois dans les grandes villes et pour la favoriser à travers l'espace national peuvent permettre d'arrêter cet exode. Une telle action est urgente car même en arrêtant l'exode, une régression de la population rurale d'âge actif est inévitable du fait de l'exode passé et de la dénatalité qui en est résultée.

Un développement spatial de la France demeure possible. Les moyens existent. La volonté, la détermination et l'imagination sont surtout nécessaires.

## Abstract

Town and country planning : demographical problems - When, thanks to its fertility and foreign immigration, the population of France increased by leaps and bounds, the choice of directing this growth towards underpopulated or depopulated areas was not made. Town and country planning tended, on the contrary, to develop a limited number of big towns; farming families left the land in even greater numbers and the « bulge » reached adulthood. This has led to an increasing number of people leaving for the towns over the past ten years.

Today, French fertility has dropped, foreign immigration has been suspended and urban growth which had been very rapid before, has diminished. The fact that today fewer farming families leave the land will underline this decrease, for the drop in the number of births in rural areas that has been observed over 28 years leads to a decrease year after year in the number of young country-dwellers reaching adulthood. But the concentration in the past of employment in big centres encourages the future implantation in these centres of new jobs created, at least in the context of present legislation.

This fact is in total contradiction with the State's aim to halt rural depopulation. Only compulsory measures to limit the creation of jobs in big towns and to encourage their distribution throughout the country can stop this depopulation. Such action is urgent for even if the depopulation of rural areas by migration is stopped, the active rural population is bound to diminish because of depopulation in the past and because of the resulting drop in births.

A development of the whole of France is possible. The means for this exist. What is needed is will power, determination and imagination.

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE...

## ...AVEC QUELS HOMMES ?

### RICHESSES ET CONTRAINTES DÉMOGRAPHIQUES

Jean ROCHAS

Directeur régional de l'INSEE, Lyon  
Membre du groupe de travail pour la préparation du VII<sup>e</sup> Plan :  
« Aménagement des zones rurales et de leur armature urbaine »

Lorsque grâce à sa fécondité et à l'immigration étrangère, la population de la France avait un essor rapide, le choix n'a pas été fait d'orienter cette croissance vers les zones peu peuplées ou souffrant de l'exode. L'aménagement du territoire tendait au contraire à développer un nombre limité de grandes agglomérations, l'exode rural s'intensifiait et l'arrivée à l'âge adulte des classes nombreuses a même conduit depuis 10 ans à un nombre accru de départs vers les villes.

Aujourd'hui la fécondité française s'est effondrée, l'immigration étrangère a été suspendue, la croissance urbaine précédemment très rapide, a diminué. Un certain tarissement de l'exode rural va accentuer ce ralentissement car la baisse du nombre des naissances rurales, observée depuis 28 ans, entraîne désormais chaque année un amenuisement du nombre des jeunes ruraux arrivant à l'âge adulte. Mais la concentration passée de l'emploi dans les grands centres y favorise la localisation future des nouveaux emplois créés, au moins dans le contexte réglementaire actuel.

Ce fait est en totale contradiction avec l'objectif de l'Etat d'arrêter l'exode rural.

Seules des mesures contraignantes pour limiter la création d'emplois dans les grandes villes et pour la favoriser à travers l'espace national peuvent permettre d'arrêter cet exode. Une telle action est urgente car même en arrêtant l'exode, une régression de la population rurale d'âge actif est inévitable du fait de l'exode passé et de la dénatalité qui en est résultée.

Un développement spatial de la France demeure possible. Les moyens existent. La volonté, la détermination et l'imagination sont surtout nécessaires.

#### TOWN AND COUNTRY PLANNING : DEMOGRAPHICAL PROBLEMS

*When, thanks to its fertility and foreign immigration, the population of France increased by leaps and bounds, the choice of directing this growth towards underpopulated or depopulated areas was not made. Town and country planning tended, on the contrary, to develop a limited number of big towns; farming families left the land in even greater numbers and the « bulge » reached adulthood. This has led to an increasing number of people leaving for the towns over the past ten years.*

*Today, French fertility has dropped, foreign immigration has been suspended and urban growth which had been very rapid before, has diminished. The fact that today fewer farming families leave the land will underline this decrease, for the drop in the number of births in rural areas that has been observed over 28 years leads to a decrease year after year in the number of young country-dwellers reaching adulthood. But the concentration in the past of employment in big centres encourages the future implantation in these centres of new jobs created, at least in the context of present legislation.*

*This fact is in total contradiction with the State's aim to halt rural depopulation. Only compulsory measures to limit the creation of jobs in big towns and to encourage their distribution throughout the country can stop this depopulation. Such action is urgent for even if the depopulation of rural areas by migration is stopped, the active rural population is bound to diminish because of depopulation in the past and because of the resulting drop in births.*

*A development of the whole of France is possible. The means for this exist. What is needed is will power, determination and imagination.*

## PROLEGOMENES

La France vient de vivre une période riche en promesses d'avenir et en atouts pour faire du neuf, pour construire et aménager le territoire.

Après la guerre le pays a vu naître une jeunesse nombreuse tant dans les villes que dans les campagnes. Un essor industriel considérable s'est amorcé au cours des années 50. Pour son développement la France a fait largement appel à la main-d'œuvre étrangère. Le pays a vécu sous le sceau de la croissance.

Il était possible d'envisager l'avenir sous un angle neuf : des choix étaient possibles. Puisque le pays avait constaté les méfaits de l'excessive centralisation parisienne non seulement de l'administration mais des activités, de l'emploi des hommes, et des services qui leur sont nécessaires, il était possible d'orienter de façon nouvelle la localisation de la croissance. Et ce d'autant plus que dans toutes les régions de France, et à travers tout l'espace français, montait une jeunesse à laquelle de l'emploi devait être offert.

N'était-ce pas la tâche exaltante de « l'aménagement du territoire » dont l'expression fut sinon créée, du moins largement répandue à cette époque ?

Fut-ce une tragique erreur ? Ceux auxquels incombaient les choix, notamment au cours des années 60, optèrent pour la concentration. On aurait pu faire l'inventaire des villes qui manquaient. On fit l'inventaire de celles qui existaient et qui même étaient les plus puissantes. On aurait pu tenter de rapprocher l'emploi des hommes ; l'inverse fut décidé. Les hommes ont été concentrés vers de grands centres où la création d'emploi a été systématiquement recherchée.

Certes la politique des métropoles d'équilibre avait un but louable : celui de faire équilibre à Paris et de fournir aux régions des pôles puissants de développement capable de contrebalancer Paris, de s'enrichir de services rares et par là même capables d'attirer des activités nouvelles. C'était pourtant faire peu de cas de l'« espace français », de son extraordinaire diversité, de l'incomparable beauté de ses sites où bien des hommes seraient heureux de vivre, et du grand nombre de cités qui auraient heureusement pu accueillir des activités nouvelles.

Cependant aux yeux de certains responsables, le développement ne pouvait raisonnablement être envisagé que dans les agglomérations puissantes offrant un large environnement à la fois industriel, commercial et de services. La pratique du pavé parisien les conduisait à rechercher la construction de « petits Paris en province ». Et dans leur esprit il fallait à tout prix éviter la dispersion des efforts et le « saupoudrage » (le terme en lui-même n'est-il pas une condamnation ?). Peut-être faut-il ajouter que dans le climat ambiant de l'époque le mirage de l'an 2000 justifiait toutes les outrances dans les dimensions (immeubles, usines, unités de production géantes, villes millionnaires...).

Peut-être les générations futures s'étonneront-elles d'un manque d'imagination surprenant dans les choix de localisation : on pourrait caricaturer ainsi l'aménagement du territoire de l'époque : « certaines villes

sont grandes ? elles ont vocation à l'être encore davantage ! (Paris excepté). Des espaces ont été soumis à l'exode ? l'exode devra se poursuivre ! ». Mais aujourd'hui, à quelques années de 1980, le climat a changé. La perception que beaucoup ont de la concentration, ou au moins de ses excès (sinon la perception d'un aménagement de l'espace), a commencé à s'exprimer. L'Etat a indiqué son désir d'arrêter l'exode rural et de s'orienter vers une politique d'aménagement moins concentré du territoire.

Toutefois les données démographiques du pays sont totalement différentes de celles dont ce dernier bénéficiait encore il y a 12 ou 15 ans. Aussi convient-il d'analyser les possibilités et les contraintes qui peuvent les unes favoriser, les autres rendre difficile la réussite d'un aménagement spatial de la France.

## I — RAPPEL DE QUELQUES CARACTERISTIQUES ACTUELLES DE LA POPULATION FRANÇAISE

De 1946 à 1975 la population française s'est accrue d'environ 28 %.

Relèvement de la natalité après la guerre, abaissement de la mortalité, arrivée en France de rapatriés et de réfugiés, immigration de nombreux travailleurs étrangers et de membres de leur famille, toutes ces causes ont contribué à un accroissement de près de 12 millions d'hommes et de femmes dans un pays qui, à la libération, en comportait un peu plus de 40.

---

Date .....	1946	1954	1962	1968	1975
Population de la France (en millions) ..	40,125	42,885	46,422	49,723	52,643

---

Mais la fécondité française n'a cessé de diminuer depuis 1964 ; on assiste même à son effondrement depuis 1972. La population ne se reproduit plus : 100 habitants donnent à présent la vie à moins de 100 personnes à la génération suivante.

Par ailleurs, pour un ensemble de raisons sociales et économiques, les pouvoirs publics ont décidé de limiter très sévèrement l'immigration des travailleurs étrangers.

---

Date .....	1971	1972	1973	1974	1975
Naissances (en milliers) .....	878,6	875,1	854,9	799,2	740 (*)

---

(\*) Chiffre provisoire.

Seul l'abaissement de la mortalité, important depuis la guerre, permettra, du fait de l'allongement de la vie, de contenir les décès pendant encore quelques années à un niveau inférieur à celui des naissances.

Le vieillissement est important : depuis une vingtaine d'années, la population âgée de plus de 65 ans s'accroît de 100.000 personnes par an, passant de 5 millions en

1955 à 7 en 1975. La population âgée de plus de 60 ans est passée dans le même temps de 7 à 9,6 millions. Au cours des années récentes, le nombre des naissances a diminué malgré l'arrivée des classes nombreuses à l'âge de fécondité.

Baisse des naissances, accroissement des effectifs âgés : le vieillissement qui en résulte s'accroît, lourd de conséquences pour l'avenir.

Enfin la population française, ou du moins sa répartition à travers l'espace national, a été très fortement marquée depuis la dernière guerre par le vaste mouvement d'émigration des ruraux vers les villes.

Le phénomène de l'exode rural est certes ancien et dans de nombreux départements il s'est développé de façon sensible depuis un peu plus d'un siècle. Mais le fait nouveau constaté depuis une trentaine d'années est la forte accélération de l'exode agricole.

De l'ordre de 0,5 % par an en moyenne du début du siècle à la guerre de 1914, le **taux annuel de régression** de la population active agricole (masculine) s'est élevé à un peu plus de 1 % entre les deux guerres, à 2,4 % entre 1946 et 1954, 3,1 % de 1954 à 1962 et 3,8 % entre 1962 et 1968. Le taux annuel pour 1968-1975 semble s'être encore élevé.

Une telle régression entraînant le départ des ruraux non agricoles (commerçants, artisans...), l'exode rural a été tel que, dans de nombreuses régions, la vie sociale s'en trouve dégradée sinon détruite ; ce fait risque d'entraîner de nouveaux départs.

A l'inverse la concentration urbaine des hommes a conduit à des taux de croissance exceptionnellement élevés, en particulier pour les très grandes villes.

## II — L'EFFONDREMENT CONTINU DE LA POPULATION RURALE FRANÇAISE

Pour un observateur non averti, l'« effondrement de la population rurale » semble un terme paradoxal, puisque la diminution de la population rurale a été au total assez faible de 1962 à 1968 et que cette population semble avoir peu varié de 1968 à 1975. D'autre part, au cours des dix dernières années, l'exode des jeunes a été numériquement particulièrement intense ; mais le recensement de 1975 paraît indiquer que l'exode rural (apparent) a diminué. Quelle est donc en réalité l'évolution rurale récente ?

### 1 — Diversités rurales

M. Piatier et J. Madec ont étudié les critères de la ruralité (1), les ambiguïtés du terme « rural » et la diversité des mondes qu'il recouvre, nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Le terme rural recouvre des situations démographiques très diverses.

(1) M. PIATIER, J. MADEC. Pourquoi et comment définir la ruralité ? Voir page 3.

Une constatation assez générale faite au recensement de 1975 est la tendance des zones rurales périurbaines à bénéficier d'une forte croissance. Ce fait avait certes déjà été observé au cours de la précédente période intercensitaire, mais il s'est sensiblement développé et accentué entre 1968 et 1975, en particulier autour des agglomérations grandes et moyennes ; le développement de ces dernières a eu tendance à se reporter sur une périphérie rurale plus étendue que dans le passé tandis qu'une diminution de population a été observée dans bien des cas au centre ville. Dans d'autres cas la création d'emploi dans un petit centre urbain (moins de 5.000 habitants) a conduit à une certaine croissance de la population rurale proche. A l'inverse, un très grand nombre de zones rurales ont vu leur population diminuer de façon très importante. Même dans la région « Rhône-Alpes » aux implantations urbaines nombreuses, la diminution de population de 1968 à 1975 dans certaines zones dépasse 15 à 20 % (Haute et moyenne Ardèche, Diois, Vercors, Sud de l'Isère, Maurienne...).

Les baisses de population ne sont pas systématiquement compensées par la croissance des petits centres classés urbains implantés dans cet espace : la diminution de la population touche souvent non seulement des cantons entiers mais des ensembles de cantons contigus, des arrondissements et même des départements. Ainsi dans le Massif Central la population totale (urbaine + rurale) de nombreux départements a diminué de 1968 à 1975 (Allier, Cantal, Haute-Loire, Creuse, Lozère, Aveyron, Lot...).

### 2 — L'exode rural a-t-il fléchi ou s'est-il accru ?

Si l'on désigne par exode rural le solde net des émigrations et des immigrations relatives aux espaces ruraux (quand ce solde est négatif), en moyenne, pour l'ensemble de la France, l'exode rural a diminué.

L'intensité même de l'émigration rurale passée entraîne de plus nombreux retours au pays. En outre, les nuisances urbaines favorisent aussi l'installation en milieu rural de nombreux retraités. Le développement de ces mouvements tend à réduire le déficit migratoire des espaces ruraux. Y contribue aussi l'immigration d'urbains dans les zones rurales périurbaines.

Mais si, par exode rural, on entend le solde déficitaire des mouvements migratoires des jeunes et des forces vives des régions rurales, l'exode demeure intense, tout particulièrement depuis une dizaine d'années.

Un révélateur de l'exode des jeunes est fourni par les migrations apparentes au mariage. Lorsque dans un secteur donné ont été observés 100 mariages et qu'en définitive 60 nouveaux couples seulement se sont fixés dans ce secteur (qu'ils se soient mariés dans cette zone ou ailleurs), il y a un exode et une émigration (nette) « apparente » de 40 couples.

Tableau 1. — *Migrations apparentes au mariage pour la période 1970-1974*

Taux apparent de départ

Source : INSEE - Lyon

Régions	Département	Nombre annuel moyen de mariages	Nombre annuel moyen de départs apparents (nets) de couples	Taux apparent (net) de départs (en %)
Auvergne	Allier	2.879	— 331	— 11,5
	Cantal	1.333	— 269	— 20,2
	Haute-Savoie	1.603	— 427	— 26,6
Limousin	Corrèze	1.788	— 263	— 14,7
	Creuse	1.067	— 297	— 27,8
	Haute-Vienne	2.450	— 16	— 0,6
	Ensemble	5.305	— 576	— 10,8
Languedoc-Roussillon	Gard	3.854	— 413	— 10,7
	Lozère	591	— 157	— 26,6
Midi-Pyrénées	Ariège	1.209	— 222	— 21,6
	Aveyron	2.129	— 476	— 22,4
	Gers	1.302	— 245	— 18,8
	Lot	1.195	— 277	— 23,2
Provence-Côte d'Azur	Basses-Alpes	776	— 122	— 15,7
	Hautes-Alpes	755	— 101	— 13,4
Rhône-Alpes	Ardèche	2.028	— 401	— 19,8
Bourgogne	Nièvre	1.975	— 266	— 13,5
	Saône-et-Loire	4.473	— 569	— 12,7
	Yonne	2.422	— 349	— 14,4
Bretagne	Côtes-du-Nord	4.440	— 846	— 19,0
	Finistère	6.441	— 729	— 11,3
	Ile-et-Vilaine	5.643	— 69	— 1,2
	Morbihan	4.713	— 636	— 13,5
	Ensemble	21.237	— 2.280	— 10,7
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	7.563	— 127	— 1,7
	Maine-et-Loire	5.239	— 373	— 7,1
	Mayenne	2.223	— 344	— 15,5
	Sarthe	4.211	— 440	— 10,4
	Vendée	3.953	— 641	— 16,2
	Ensemble	23.189	— 1.925	— 8,3

Cet indicateur est obtenu en calculant pour une zone donnée l'écart entre les mariages observés et les mariages « domiciliés » c'est-à-dire comptés au lieu de domicile conjugal des nouveaux mariés. Ces « migrations apparentes au mariage » ne constituent pas une information d'une totale précision et correspondent davantage aux migrations des jeunes filles qu'à celles des jeunes hommes ; encore les recensements ont-ils montré en général une grande similitude entre les migrations des unes et des autres. Bien qu'imparfait, l'indicateur apporte un éclairage sur les taux nets de départ des nouveaux mariés et fournit année par année des informations sur les tendances de l'évolution de l'exode, même s'il faut admettre que le plus souvent l'émigration a dû en fait avoir lieu avant le mariage (et parfois même peut-être plusieurs années avant).

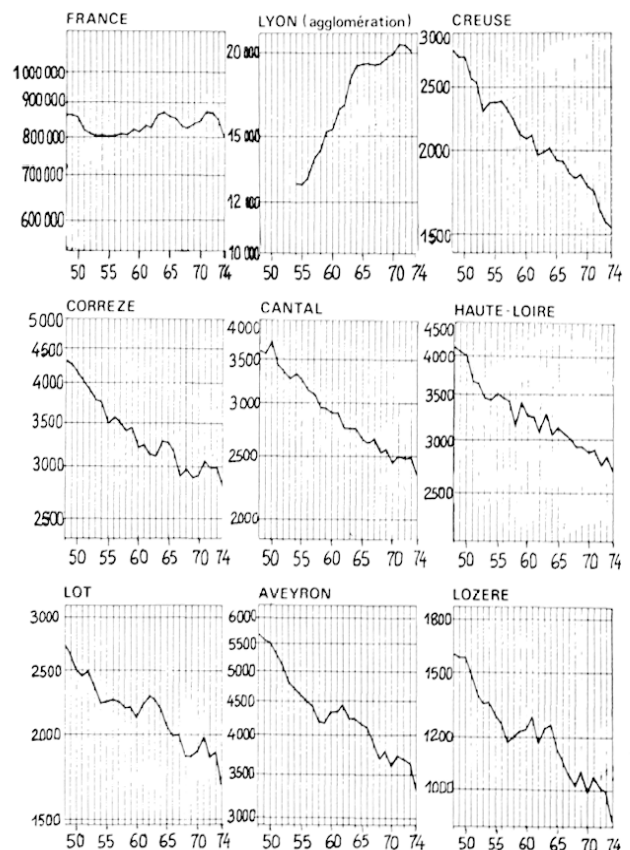
Dans bien des départements (et pour l'ensemble urbains et rural de leur population), malgré la présence de villes, le pourcentage apparent de départ est parfois très élevé, dépassant 15 et même 20 % (Cantal, Lozère, Haute-Loire, Creuse, Ariège, Aveyron, Lot...).

Contrairement à ce qui est dit parfois, la Bretagne connaît encore un exode important de jeunes pour la période 1968-1975 (exode apparent de — 11 % pour l'ensemble de la Bretagne, — 19 % pour les Côtes-du-Nord, — 13,5 % dans le Morbihan (2) (voir tableau 1). L'étude de l'évolution des migrations apparentes au mariage depuis 15 ans ne laisse aucun doute : le nombre des départs de jeunes ruraux s'est fortement accru depuis une dizaine d'années et l'on observe dans le même temps une très forte augmentation de l'immigration de jeunes dans les villes.

Graphique 1

Evolution des naissances (domiciliées\*) dans quelques départements du Massif Central de 1948 à 1974.

Comparaison avec l'agglomération de Lyon et la France entière



\* Naissances domiciliées : naissances classées par lieu de domicile de la mère

(2) Au cours d'une réunion tenue à Mâcon, Philippe LAMOUR avait émis un doute sur la signification des migrations apparentes au mariage et avait contesté les conclusions que j'en tirais sur l'importance de l'exode rural.

En fait une étude approfondie de l'évolution de mêmes générations suivies de recensement en recensement montre que les migrations apparentes au mariage sous-estiment fortement les départs de jeunes.

Ainsi dans la Nièvre cette analyse a montré qu'avant 30 ans une génération avait perdu environ 25 % de ses effectifs par émigration, or le taux d'émigration apparente au mariage ne révèle qu'une perte de l'ordre de 13,5 %. Les départs avant et surtout après le mariage échappent en effet à la statistique.

Tableau 1 bis. — *Progression (en indice) de l'émigration apparente au mariage de la période 1960-1962 aux années 1970 à 1974*

Indice base 100 pour la période 1960-61-62						
Département	Moyenne 1960- 61-62	1970	1971	1972	1973	1974
Côtes-du-Nord ..	100	143	141	154	142	133
Finistère ....	100	137	126	129	143	137
Morbihan ...	100	129	163	146	138	144
Sarthe .....	100	149	144	149	135	129
Vendée .....	100	131	136	155	176	157
Corrèze .....	100	178	203	207	211	200
Creuse .....	100	187	200	203	199	211
Cantal .....	100	110	112	151	150	147
Haute-Loire .	100	141	160	159	153	164
Nièvre .....	100	194	252	118	158	234
Saône-et-Loire ...	100	178	220	192	230	204
Ardèche .....	100	123	132	133	134	144
Drôme .....	100	370	367	395	346	395

### 3 — Une chance perdue :

#### les classes nombreuses nées après la guerre

La forte poussée de l'exode des jeunes ruraux au cours des années récentes est liée au passage à l'âge adulte des générations nombreuses nées après la guerre. Leur départ massif s'achève.

Ces effectifs nombreux de jeunes en milieu rural constituaient une chance pour le développement et l'avenir de « l'espace » français. Cette chance n'a pas été saisie et la vague nombreuse a glissé vers la région parisienne, les grandes agglomérations et pour une part aussi vers les petits et moyens centres urbains. Le potentiel de croissance qui subsistait dans le milieu rural vient d'être absorbé par les villes.

Car les générations rurales qui montent et suivent « les classes nombreuses », sont sensiblement plus faibles. Après 1950 la natalité française avait un peu diminué : c'était la fin de la période de surnatalité des années d'après guerre. Puis une tendance légèrement croissante s'était manifestée de 1953 à 1964.

En milieu rural, en raison de l'exode, la natalité n'a cessé de se réduire depuis 1950 et parfois 1948, et sa décroissance a souvent atteint des rythmes d'extinction à terme. Aussi les effectifs de ruraux qui atteindront l'âge de 20 ans seront-ils de plus en plus réduits. Et l'on peut annoncer, sans risque d'être démenti par les faits, une réduction prochaine du volume de l'exode des jeunes ruraux du simple fait de la forte réduction du nombre des candidats au départ.

Tableau 2. — *Taux de diminution du nombre annuel des naissances de 1948 à 1975 dans divers départements*

Départements	Diminution du nombre annuel des naissances	
	de 1948 à 1974	de 1948 à 1975
	%	%
<b>AUVERGNE :</b>		
— Allier .....	— 25,2	— 34,8
— Cantal .....	— 34,2	— 43,2
— Haute-Loire .....	— 34,6	— 44,4
<b>LIMOUSIN :</b>		
— Corrèze .....	— 34,3	— 39,6
— Creuse .....	— 45,6	— 49,1
— Haute-Vienne .....	— 24,8	— 33,6
<b>LANGUEDOC- ROUSSILLON :</b>		
— Gard .....	— 19,1	— 22,2
— Lozère .....	— 41,7	— 42,6
<b>MIDI-PYRENEES :</b>		
— Ariège .....	— 37,7	— 49,1
— Aveyron .....	— 41,1	— 47,0
— Gers .....	— 45,3	— 52,3
— Lot .....	— 39,8	— 44,5
— Tarn .....	— 23,5	— 31,1
— Tarn-et-Garonne ...	— 35,2	— 39,6
<b>RHONE-ALPES :</b>		
— Ardèche .....	— 30,0	— 38,4
<b>BOURGOGNE :</b>		
— Nièvre .....	— 32,4	— 39,0
<b>PAYS DE LA LOIRE :</b>		
— Mayenne .....	— 28,9	— 30,6
— Sarthe .....	— 19,0	— 24,2
— Vendée .....	— 18,1	— 25,1
<b>FRANCE (entière) ....</b>	<b>— 7,8</b>	<b>— 14,7</b>

### 4 — Une conséquence de l'exode des jeunes ruraux : l'effondrement de la natalité rurale

La gravité de la régression de la natalité rurale est très mal connue en France car l'INSEE n'a pas publié de statistiques des naissances rurales pour la France (3). Quant à l'évolution du nombre total des nais-

(3) La possibilité de dresser de telles statistiques existe néanmoins car depuis 1951, l'INSEE dresse chaque année la statistique des naissances domiciliées (et des décès domiciliés) c'est-à-dire reclassées par commune de domicile de la mère.

sances dans des départements à dominante rurale, l'évolution observée (naissances urbaines + rurales) correspond souvent à une régression très rapide (voir tableau 2 et graphique 1). Sur la période 1948-1975 (27 ans), le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, le Lot ont perdu 40 à 45 % de leur nombre annuel de naissances, la Creuse, l'Ariège, l'Aveyron 45 à 50 % ; le Gers atteint même le taux de 52 % ! Les taux sont supérieurs à 35 % en Corrèze, dans le Tarn-et-Garonne, en Ardèche, dans la Nièvre...

Que le lecteur comprenne bien ce que signifie à l'échelle d'un département des taux de réduction aussi élevés du nombre des naissances !

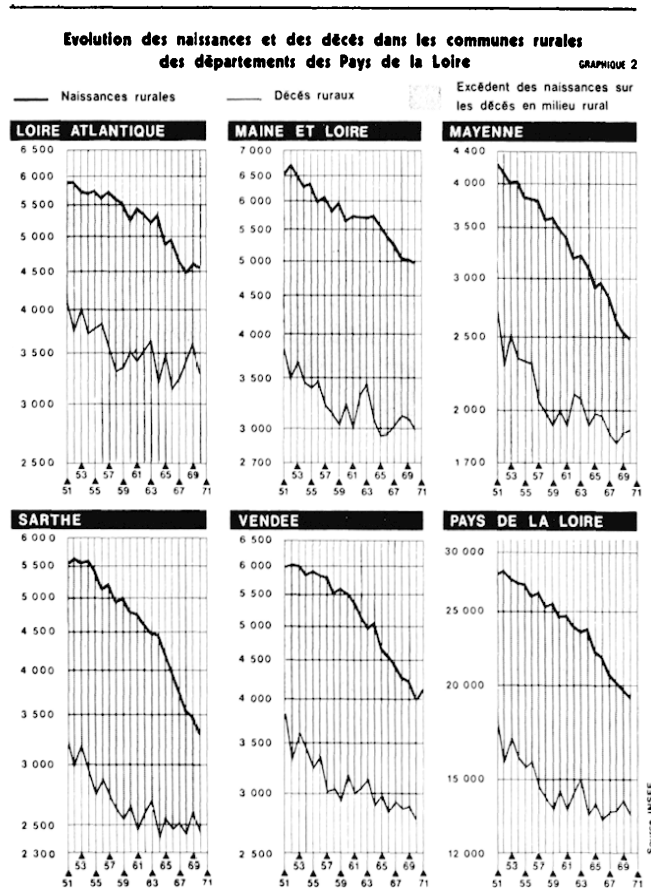
Tableau 3. — Evolution des naissances des communes rurales dans les départements de quatre régions de France

	1951	1952	1972	1973	1974	%
	Période 1951-1974					
Côte-d'Or ...	3.535	3.414	2.458	2.287	2.189	— 38,1
Nièvre .....	2.420	2.354	1.278	1.286	1.154	— 52,3
Saône-et-Loire	4.845	4.830	3.066	2.871	2.700	— 44,3
Yonne .....	3.320	3.270	2.044	2.073	1.858	— 44,0
<b>BOURGOGNE</b>	<b>14.120</b>	<b>13.868</b>	<b>8.846</b>	<b>8.517</b>	<b>7.901</b>	<b>— 44,0</b>
Doubs .....	3.205	3.161	2.353	2.238	2.200	— 31,4
Jura .....	2.607	2.609	1.656	1.635	1.572	— 39,7
Haute-Saône .	3.093	3.047	2.069	1.912	1.771	— 42,7
Territoire de Belfort ....	456	428	314	347	265	— 41,9
<b>FRANCHE-COMTE</b> ...	<b>9.361</b>	<b>9.245</b>	<b>6.392</b>	<b>6.132</b>	<b>5.808</b>	<b>— 38,0</b>
Ain .....	3.252	3.195	2.462	2.286	2.176	— 33,1
Ardèche ....	2.634	2.686	1.531	1.483	1.323	— 49,8
Drôme .....	2.173	2.103	1.551	1.514	1.392	— 35,9
Isère .....	3.413	3.563	2.505	2.574	2.432	— 28,7
Loire .....	3.042	2.897	2.123	2.036	1.795	— 41,0
Rhône .....	2.466	2.428	2.132	2.073	1.947	— 21,0
Savoie .....	2.360	2.379	1.406	1.377	1.270	— 46,2
Haute-Savoie .	2.392	2.420	2.085	1.991	1.895	— 20,8
<b>RHONE-ALPES</b> ....	<b>21.732</b>	<b>21.671</b>	<b>15.795</b>	<b>15.334</b>	<b>14.230</b>	<b>— 34,5</b>
	Période 1951-1972					
Loire-Atlantique .	5.916	5.918	4.598			— 22,3
Maine-et-Loire .....	6.520	6.703	4.834			— 25,9
Mayenne ....	4.274	4.133	2.555			— 40,2
Sarthe .....	5.548	5.633	3.155			— 43,1
Vendée .....	5.994	6.026	3.913			— 34,7
<b>PAYS DE LA LOIRE</b> ....	<b>28.252</b>	<b>28.413</b>	<b>19.055</b>			<b>— 32,6</b>

La statistique des naissances des seules communes rurales a été dressée en Bourgogne, en Franche-Comté, dans les Pays de la Loire et dans la région Rhône-Alpes. On y constate une importante chute du nombre des naissances rurales elles-mêmes. Pour certains départements ce rythme signifie pour un proche avenir un effondrement extrêmement rapide de la population rurale et de la population d'âge actif (voir pour les Pays de la Loire le graphique 2, p. 11). Dans certains départements, la régression des naissances rurales dépasse 40 % en moins de 20 ans ; mais elle dépasse 50 % dans certains secteurs : arrondissements de Mamers (Sarthe), de Château-Gontier (Mayenne), dans le département de la Nièvre, etc...

Des études semblables, faites pour des départements tels que la Lozère, la Creuze, la Corrèze... donneraient des taux de régression sans doute plus élevés encore mais la documentation fait défaut.

Graphique 2



*Extension des espaces touchés par un déficit des naissances (par rapport au décès)*

La baisse continue de la natalité conduit à l'apparition d'un déficit naturel dans un grand nombre de zones rurales.

Dans certains départements, malgré la présence de centres urbains qui ont retenu une partie des jeunes, le déficit des naissances par rapport aux décès est observé pour l'ensemble du département. Ainsi de 1962 à 1968, trois départements présentaient déjà un tel déficit : l'Ariège, la Corrèze et la Creuse. Pour la période 1968-1975 de nouveaux départements sont touchés : c'est ainsi le cas de l'Allier, de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot, de la Nièvre... Mais nous ne disposons pas de résultats pour tous les départements français (4).

De 1962 à 1968, 23 départements présentaient un déficit de naissance pour leurs communes rurales. Pour la période 1968-1975 le nombre des départements qui sont dans ce cas s'est élevé à 43. Désormais, si l'on exclut les zones rurales périurbaines, la population de l'ensemble de l'espace rural français restant décroît tant par le déficit migratoire que par déficit des naissances par rapport aux décès. Le vieillissement observé en milieu rural est d'une intensité bien supérieure à celle que l'on observe en moyenne pour la France entière : aux causes déjà indiquées au plan national, il convient en effet d'ajouter l'exode des jeunes et la dénatalité résultant de leurs départs.

### III — CROISSANCE URBAINE

— La croissance de la population urbaine de la France a été extraordinairement forte au cours des deux précédentes périodes intercensitaires (1954-1962 et 1962-1968). Pendant ces 14 années, la population de la France a augmenté d'environ 7,6 millions d'habitants. Le moteur de cette croissance a été essentiellement l'immigration : des ruraux, des étrangers, des rapatriés. Les flux continus d'immigrants dans les villes ont entraîné un nombre de naissances également croissant et une augmentation de l'excédent naturel des naissances sur les décès.

— De 1968 à 1975 le solde migratoire dont bénéficient les communes urbaines a nettement fléchi, mais l'excédent naturel a encore augmenté. Ce fait s'explique par la structure des migrations. L'immigration de jeunes dans les villes s'est nettement accrue du fait de l'arrivée de jeunes ruraux des classes nombreuses nées après la guerre ; mais à l'inverse s'est développée l'émigration de retraités et de personnes âgées et, dans une certaine mesure, d'adultes de moins de 65 ans.

Si l'on considère les communes urbaines avec leur proche environnement rural, le solde migratoire de l'ensemble est pour la période 1968-1975 peu inférieur à celui de la période 1962-1968 (déduction faite de l'immigration exceptionnelle des rapatriés pour cette

dernière période). Il semble que la très forte immigration de jeunes dans les villes au cours des 8 ou 10 dernières années n'ait pas été perçue en général. Pourtant les informations fournies par les « migrations apparentes au mariage » sont spectaculaires : par rapport à la période 1960-1962, l'immigration apparente au mariage a plus que doublé dans les agglomérations de Lyon et de Paris ; elle a plus que triplé pour Nantes et pour Toulouse. S'il n'y avait pas eu une chute de la fécondité, une très forte poussée de la natalité urbaine eût été observée au cours des années récentes en milieu urbain du fait de cette forte immigration de jeunes.

Tableau 4. — *Augmentation de la population des grandes agglomérations de plus de 200.000 habitants de 1954 à 1975*

Agglomérations	Accroissement de la population (1954-1975)	Population (sans double compte 1975)
<b>Métropole d'équilibre</b>		
Lyon .....	+ 370.000	1.171.000
Marseille .....	+ 327.000	1.071.000
Lille .....	+ 165.000	936.000
Bordeaux .....	+ 135.000	612.000
Toulouse .....	+ 207.000	510.000
Nantes .....	+ 127.000	454.000
Strasbourg .....	+ 95.000	365.000
Nancy .....	+ 80.000	281.000
<b>Autres agglomérations</b>		
Nice .....	149.000	436.000
Grenoble .....	203.000	389.000
Rouen .....	106.000	389.000
Toulon .....	142.000	378.000
Valenciennes .....	47.000	351.000
Saint-Etienne .....	45.000	335.000
Lens .....	7.000	329.000
Le Havre .....	64.000	264.000
Grasse - Cannes - Antibes .....	117.000	258.000
Clermont-Ferrand ...	102.000	253.000
Tours .....	103.000	246.000
Rennes .....	93.000	229.000
Mulhouse .....	58.000	219.000
Montpellier .....	111.000	211.000
Douai .....	37.000	211.000
Orléans .....	93.000	209.000
Dijon .....	83.000	208.000
<b>Région</b>		
Ile-de-France ....	2.494.000	9.879.000

(4) Nous avons spécialement étudié le Massif Central et quelques régions pour lesquelles la documentation était disponible (Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Bourgogne).

Tableau 5. — *Evolution (en indice) de l'immigration apparente au mariage de la période 1960-1962 aux années 1970 à 1974*

Départements ou agglomérations	Indice base 100 pour la période 1960-1962					
	Moyenne 1960-62	1970	1971	1972	1973	1974
PARIS . . . . .	100	220	224			
Seine et Seine-et-Oise (sauf Paris)	100	137	152			
Seine et Seine-et-Oise .	100	178	188			
Hte-Garonne .	100	362	307			
Isère . . . . .	100	213	146	169	23	97
Rhône . . . . .	100	182	213	217	216	211

#### IV — PERSPECTIVES

##### 1 — La croissance urbaine va se ralentir

Les trois principaux facteurs de croissance démographique des villes sont l'immigration étrangère, l'immigration « intérieure » (concentration urbaine en provenance des milieux ruraux), et l'excédent naturel des naissances sur les décès). Ce dernier facteur est en fait très lié aux deux précédents.

L'immigration étrangère, pratiquement arrêtée, semble dans les années à venir devoir limitée à un niveau relativement bas.

L'immigration intérieure correspond en fait à l'exode rural : elle ne peut que décroître fortement en raison de l'effondrement de la natalité rurale constatée depuis plus de 25 ans. Si l'Etat réussit, comme il en a exprimé le désir, à arrêter l'exode rural, on peut même prévoir pour les villes un solde migratoire intérieur déficitaire en milieu urbain en raison des départs de personnes âgées et des retours au pays de personnes d'origine rurale venues travailler en ville.

##### Reste donc l'excédent naturel

L'immigration étrangère et l'apport constant de jeunes ruraux depuis de longues années (cet apport ayant de plus été fortement accru dans la période récente) ont eu pour effet de rajeunir sans cesse la structure par âge de la population urbaine, de renforcer les effectifs de jeunes adultes et de ce fait d'entraîner une croissance des naissances. Cette accumulation d'effectifs jeunes a provoqué une croissance du nombre des naissances sans entraîner dans l'immédiat de variation très sensible du nombre des décès.

Aussi, même si toute immigration cessait dans les villes et en particulier dans les grandes agglomérations, leur croissance par excédent naturel se poursuivrait encore pendant des années, l'arrivée progressive

à l'âge adulte d'effectifs de jeunes d'autant plus nombreux qu'ils sont plus jeunes, entraînant un accroissement de la population active de ces villes.

Toutefois cet excédent naturel en milieu urbain, s'il peut demeurer un certain temps substantiel, est appelé à diminuer à terme du fait du tarissement des flux d'immigration, et même à s'éteindre en raison de la faible fécondité constatée dans les villes (en particulier les grandes). La chute récente de la fécondité n'a-t-elle pas en effet encore accentué le fait que dans les grandes villes la population n'assure plus sa reproduction nombre pour nombre ? Il faut donc prévoir une sérieuse baisse de la croissance des villes, baisse d'ailleurs déjà amorcée, et même, à plus long terme, une certaine stabilisation (5) de leur population.

##### 2 — Régression rurale ?

Dans les zones rurales, la réduction future des effectifs adultes et donc de la population active est déjà inscrite dans les faits en raison de la baisse, observée depuis plus de 25 ans, de la natalité rurale. Déjà le nombre de jeunes ruraux qui atteignent l'âge de 20 ans diminue depuis plusieurs années de façon sensible.

Aussi, toute émigration de jeunes ruraux cessante, la réduction des forces vives de la population rurale ne pourrait que se poursuivre pendant encore plus de 20 ans, la baisse de la population rurale n'étant combattue que par les « retours au pays » ou les installations de retraités.

Tout cela est inexorablement vrai pour le monde rural (espaces périurbains exclus) sauf bien sûr dans une hypothèse : celle qui correspondrait à une politique d'aménagement du territoire très vigoureusement orientée vers une création d'emploi largement distribuée à travers l'espace français.

En l'absence d'une telle politique, la destruction de vastes secteurs de l'espace rural français semble inévitable.

#### EN GUISE D'EPILOGUE

##### 1 — Impasse

Pour beaucoup qui, selon une remarque de Philippe Lamour, ont confondu urbanisation et aménagement du territoire, le ralentissement de la croissance urbaine (ou même à terme l'arrêt de cette croissance notamment pour les grandes agglomérations) va apparaître comme un fait regrettable et déconcertant, voire comme une erreur à éviter. Mais les faits sont là : baisse de la

(5) Si la fécondité remontait à un niveau plus élevé, la population urbaine conserverait une légère croissance, mais une croissance très limitée comparée à celle qui a été observée depuis 20 ans.

fécondité, arrêt de l'immigration étrangère, arrêt désiré de l'exode rural signifient logiquement à terme l'arrêt de la croissance urbaine.

L'arrêt de l'exode rural que le Gouvernement a déclaré vouloir rechercher ne signifie pas, bien au contraire, l'arrêt des retours au pays d'anciens ruraux venus travailler en ville ; le solde migratoire des villes pourrait en devenir déficitaire.

Dans le même temps, tout le potentiel de croissance économique a été accumulé dans les grandes villes : l'emploi est plus concentré encore que les hommes. Et le plus souvent l'emploi se crée à partir de l'emploi ; on peut donc prévoir où risquent de se concentrer encore les nouvelles créations d'activités si le contexte actuel n'est pas modifié.

Aussi une constatation pressante et impérieuse s'impose-t-elle : deux faits sont inconciliables, l'obtention de l'arrêt de l'exode des jeunes ruraux et la poursuite de la croissance urbaine. Faute d'hommes : la croissance numérique de la population est trop faible pour le permettre.

On ne peut en même temps maintenir les populations qui vivent à travers l'espace français et laisser se développer l'emploi essentiellement dans les villes grandes ou moyennes. L'importance de cette contradiction doit être mesurée. Il est nécessaire de « contenir » la croissance urbaine et même de juguler celle des grandes agglomérations.

## 2 — Urgence

L'ai-je assez montré ? Hors des zones périurbaines l'espace rural français est en voie de destructuration voire de destruction rapide, parfois par département entier. Il importe de prendre la juste mesure de ces évolutions. Même si l'Etat réussit à arrêter l'exode des jeunes, il continuera à y avoir dans la plus grande partie de l'espace rural français plus de décès que de naissances ; la population d'âge actif continuera à décroître, les cessations d'activité étant plus nombreuses que les entrées dans la vie active.

Il n'est pas question ici du monde agricole, mais du monde rural avec toute la diversité de ses activités dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des services et aussi bien sûr dans l'agriculture ; mais cette activité n'y est plus majoritaire.

Aussi peut-on parler de la nécessité d'un plan d'urgence destiné à compléter les premières décisions prises sur l'arrêt de la suppression des services publics en milieu rural, les contrats de pays, le plan Massif Central.

Mais en l'absence de contraintes pour limiter la croissance des grandes villes, le but poursuivi ne pourra être atteint.

Refuser de voir ces réalités telles qu'elles sont, ne pas en tirer de leçon sur le plan de l'action, serait prendre une responsabilité grave.

## 3 — Espérances

La découverte progressive par les hommes de notre temps des coûts, des nuisances et des problèmes posés par les grandes concentrations, ainsi que certaines orientations nouvelles données à l'aménagement du territoire, autorisent les ruraux à plus d'espérance.

Que pourrait être un plan d'aménagement spatial de la France ? Malgré la concentration passée et largement irréversible, malgré certains sites détruits ou fortement compromis et malgré la faible croissance à attendre de l'industrie, une gamme très vaste de possibilités existe pour développer dans l'avenir l'espace français.

Des hommes de France ont naguère choisi la concentration : elle a d'ailleurs remarquablement réussi si l'on en juge par les scores atteints par les métropoles d'équilibre !

Certains ont jugé cette étape nécessaire ; d'autres (dont je suis) pensent que comme l'a dit le Ministre de l'Agriculture, il faut maintenant « après les primes d'arrachage » recourir aux « primes de replantation ».

Ce serait une nouvelle erreur d'imaginer qu'il est trop tard pour faire vivre ou revivre l'espace français et notamment les espaces ruraux. C'est une affaire de choix et de volonté. Et aussi d'imagination et de confiance dans les hommes qui œuvrent au niveau local.

Imaginez par exemple que l'on décide d'entourer pour leur plus grande joie les grandes agglomérations par des ceintures vertes d'autant plus vastes que leur population est plus importante.

Imaginez que l'on veuille développer une armature urbaine d'animation plutôt qu'une armature urbaine de concentration et que l'on parte à la recherche des villes, des bourgs et des petits centres qui manquent pour cette animation.

Imaginez que l'on se fixe des objectifs d'accroissement démographique sur 10 ans pour les zones insuffisamment peuplées et que ces zones soient déclarées prioritaires pour la création d'emploi.

Imaginez encore que l'on adopte une réglementation contraignante destinée à limiter la création d'emploi dans les grands centres, notamment en matière industrielle, et que les créations soient orientées vers les zones prioritaires. Songez aussi à un impôt sur les salaires à Paris et dans les grandes agglomérations, impôt dont le taux croîtrait avec la taille de l'agglomération.

Imaginez enfin que l'on s'inspire des Allemands qui, pendant que les Français définissaient 8 métropoles d'équilibre, arrêtaient une liste de plusieurs centaines de petites villes classées prioritaires pour les implantations industrielles nouvelles.

Imaginez... En quelques années il y aurait du neuf à travers l'espace français.